

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Actes des sociétés (A) -  
Dépôt le 27/08/2024 - A2024/003151 - 2024 B 00443 - 929 491 264 - RESERVOIR JOB

**RESERVOIR JOB**

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros

Siège social : 22 LA VOIE GROUT

76170 SAINT NICOLAS DE LA TAILLE

929 491 264 au RCS du HAVRE

**DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 JUIN 2024**

Le 20 juin 2024, à 9 h00, au siège social de la société situé 22 LA VOIE GROUT à SAINT NICOLAS DE LA TAILLE (76170), Madame Johanna GODALIER, née BERNARD, agissant en qualité de gérante et d'associée unique de la société RESERVOIR JOB, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune (ci-après la « **Société** »),

Et délibérant sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport du gérant ;
- Nomination de Monsieur Bruno GRENET en qualité de co-gérant ;
- Formalités – Publicité – Pouvoirs ;
- Questions diverses.

A adopté les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique décide de nommer en qualité de co-gérant de la Société, à compter de ce jour jusqu'au 28 juin 2024 inclus :


- Monsieur Bruno GRENET, né le 10 avril 1963 à SAINTE ADRESSE (76), de nationalité française, demeurant 76 rue Raoul ANCEL au HAVRE (76600) et marié avec Madame Catherine AUVRAY le 20 octobre 2001 sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage.

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal par la gérance.

*A titre de convention de preuve, il est convenu que la signature sera recueillie sur support électronique par le biais du service « [www.docusign.fr](http://www.docusign.fr) », le signataire ou les signataires, s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et pour conférer date certaine à celle ainsi attribuée à sa signature par le service [www.docusign.com](http://www.docusign.com).*

Noms	Signatures et mention
<b>L'associee unique</b> <b>Madame Johanna GODALIER</b>	
<b>Monsieur Bruno GRENET</b> Faire précéder la signature de la mention manuscrite : "Bon pour acceptation des fonctions de co gérant".	Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant 